



# **Commission des Forêts d'Afrique Centrale**

*Une dimension régionale pour la conservation  
et la gestion durable des écosystèmes forestiers*

## **Plan de Travail Annuel du Secretariat Exécutif de la COMIFAC**

Janvier – Décembre 2014

## I- INTRODUCTION

Le présent document présente les actions à mener en 2014 par le Secrétariat Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) avec les contributions des pays membres et les appuis des partenaires. Il découle du Plan d'actions biennal 2013-2014 du Secrétariat Exécutif adopté par le Conseil des Ministres de la COMIFAC au cours de sa 7<sup>ème</sup> session ordinaire tenue le 21 novembre 2012 à N'Djamena au Tchad. L'objectif global de ce Plan d'actions biennal est en effet d'assurer la mise en œuvre des décisions des instances délibérantes et le suivi-évaluation et la coordination de la mise en œuvre du Plan de Convergence relatif à la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale.

Le Plan de Travail Annuel 2014 (PTA) du Secrétariat Exécutif a été élaboré au cours d'un atelier de planification organisé du 16 au 17 janvier 2014 à Limbé au Cameroun. Le processus d'élaboration dudit PTA 2014 a pris en compte le niveau d'avancement de la mise en œuvre du Plan de travail annuel 2013 dont le taux d'exécution de l'atteinte des résultats a été estimé à 71%. Comme pour le PTA 2013, l'élaboration du PTA 2014 a été orientée suivant l'approche de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR).

A titre de rappel, il convient de préciser que le Secrétariat Exécutif est conformément au Traité constitutif de la COMIFAC, l'organe d'exécution chargé de coordonner et de suivre les différentes stratégies et initiatives du secteur forêts et environnement développées dans la sous-région. En effet, sur la base du Plan de Convergence sous-régional adopté en février 2005 par les Chefs d'Etat d'Afrique Centrale, différentes initiatives sont développées et mises en œuvre aux échelles nationale et sous-régionale. C'est à ce titre que le Secrétariat Exécutif veille à la cohérence des actions menées et rend compte au Conseil des Ministres en charge des forêts et de l'environnement des pays de l'espace COMIFAC, de l'état d'avancement de toutes les initiatives et de leur cohérence avec les différents axes stratégiques du Plan de Convergence. Toutes les interventions de la COMIFAC sont ainsi planifiées en collaboration avec les différents partenaires intervenant dans ce secteur, afin d'avoir une meilleure visibilité pour l'atteinte de ses objectifs.

Le présent PTA 2014 comprend les composantes suivantes :

- Planification, suivi et évaluation de la mise en œuvre du Plan de Convergence
- Communication, concertation et renforcement capacités
- Dialogue international sur les forêts-environnement et promotion de la COMIFAC
- Coordination de la mise en œuvre du Plan de Convergence et partenariats
- Réunions statutaires de la COMIFAC
- Coordination et gestion du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC

Ledit PTA s'articule autour des rubriques suivantes :

- Cadre logique du plan d'actions biennal 2013-2014
- Matrice de planification des résultats à atteindre en 2014
- Estimation des moyens financiers à mettre en œuvre
- Sources potentielles de financement

Enfin, pour garantir le succès dans la mise en œuvre de plan d'actions biennal, plusieurs sources de financements devront être mobilisées. Il s'agit notamment des ressources financières issues des pays membres de la COMIFAC et celles issues des partenaires et organisations internationales.

## II- CADRE LOGIQUE DU PLAN D'ACTION BIENNAL 2013-2014 DU SECRETARIAT EXECUTIF DE LA COMIFAC

LOGIQUE D'INTERVENTION	RESULTATS	INDICATEURS	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES/RISQUES
<b>Objectif global</b> Assurer la mise en œuvre des décisions des instances délibérantes et le suivi-évaluation et la coordination de la mise en œuvre du Plan de Convergence	Le plan de Convergence et les décisions des instances délibérantes sont mis en œuvre suivant la planification établie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moins 80% des décisions des instances délibérantes sont mise en œuvre</li> <li>• Au moins 60% des activités du POPC sous régional révisé sont mis en œuvre sous la coordination du SE COMIFAC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports annuels et biennal COMIFAC</li> <li>• Notes de synthèse trimestrielle de la COMIFAC</li> <li>• Rapports de synthèse des réalisations dans les pays</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le financement sécurisé de la COMIFAC est opérationnel</li> <li>• Le Secrétariat Exécutif est doté des ressources adéquates</li> <li>• Les partenaires mettent à disposition les informations sur leurs initiatives respectives</li> </ul>
<b>Composantes</b>				
<b>COMPOSANTE 1</b> PLANIFICATION, SUIVI ET EVALUATION DU PLAN DE CONVERGENCE	Le Plan de Convergence est révisé et mis en œuvre de manière efficace et transparente	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Plan de convergence révisé est adopté par les instances délibérantes (Conseil des Ministres, Sommet des Chefs d'Etat)</li> <li>• Au moins 60% des activités du POPC sous régional révisé sont mises en œuvre sous la coordination du SE COMIFAC</li> <li>• Au moins 05 pays intègrent et mettent en œuvre dans leur planification nationale les préoccupations du Plan de Convergence</li> <li>• Les outils de suivi-évaluation sont opérationnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports annuels COMIFAC</li> <li>• Documents de planification nationale et rapports d'activités des pays</li> <li>• Tableau de bord du suivi-évaluation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le financement sécurisé de la COMIFAC est opérationnel</li> <li>• Les pays communiquent au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC l'état actualisé de leur planification nationale et de leurs activités</li> <li>• Les partenaires mettent à disposition les informations sur leurs initiatives respectives</li> </ul>
<b>COMPOSANTE 2</b> COMMUNICATION-CONCERTATION SOUS REGIONALE ET RENFORCEMENT DES CAPACITES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les acteurs sont régulièrement informés et formés sur les enjeux internationaux et sous-régionaux du secteur forêts et environnement</li> <li>• Les positions communes et recommandations sur des thématiques prioritaires sous-régionales sont élaborées par les parties prenantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moins 75% des activités du plan de communication de la COMIFAC sont mises en œuvre</li> <li>• Au moins deux ateliers par groupe de travail thématique sont organisés</li> <li>• Au moins deux sessions de renforcement des capacités tenues</li> <li>• Au moins deux positions communes sont élaborées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Outils et supports de communication disponibles (portail web, bulletins d'information, etc.)</li> <li>• Rapports de réunions des groupes de travail</li> <li>• Rapports de sessions de renforcement des capacités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le financement sécurisé de la COMIFAC est opérationnel</li> <li>• Les appuis des partenaires sont en augmentation pour prendre en compte les nouveaux défis</li> </ul>
<b>COMPOSANTE 3</b> DIALOGUE INTERNATIONAL SUR LES FORETS ET L'ENVIRONNEMENT ET PROMOTION DE LA COMIFAC	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une participation plus large des acteurs au dialogue sur les questions forestières et environnementales est assurée</li> <li>• Les positions communes de la sous-région connues au niveau régional et international et défendues lors des négociations</li> <li>• La visibilité de la COMIFAC est assurée au niveau régional et international</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les pays de la COMIFAC participent activement à au moins 60% des fora internationaux majeurs (FNUF, COP CCC, COP CCD, COP CBD)</li> <li>• Au moins deux positions communes sont endossées par les pays et défendues</li> <li>• La COMIFAC est citée comme référence par les partenaires clés du secteur forêts et environnement (UE, IUCN, CARPE, SNV, Banque Mondiale, BAD, CIFOR, WWF)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports de mission</li> <li>• Publications</li> <li>• Rapports des partenaires et des rencontres internationales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La cohésion sous-régionale est sauvegardée</li> <li>• Le financement sécurisé de la COMIFAC est opérationnel</li> </ul>
<b>COMPOSANTE 4</b> COORDINATION DE LA MISE EN	• L'harmonisation des interventions menées par les différents acteurs dans le cadre de la mise en œuvre du plan de convergence est	• Au moins 75 % des initiatives sous-régionales relatives au Plan de convergence sont mises en œuvre suivant les priorités sous-régionales	Documents de planification du SE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le SE COMIFAC dispose des ressources adéquates</li> <li>• Le financement sécurisé de la COMIFAC est</li> </ul>

LOGIQUE D'INTERVENTION	RESULTATS	INDICATEURS	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES/RISQUES
ŒUVRE DU PLAN DE CONVERGENCE ET PARTENARIATS	assurée • Des partenariats stratégiques et opérationnels sont développés	définies par la COMIFAC. • Au moins deux instruments juridico-normatifs sont élaborés et adoptés • Au moins quatre conventions/accords de partenariats établis et mis en œuvre	COMIFAC Documents de directives Rapports d'activités Conventions et accords de partenariats signés	opérationnel
COMPOSANTE 5  REUNIONS STATUTAIRES DE LA COMIFAC	Les instances statutaires donnent des orientations sur la mise en œuvre des politiques en matière de gestion durable des forêts et des engagements pris dans le Traité La mise en œuvre des décisions du Conseil des Ministres est effective	• Les pays sont sollicités à travers aux trois correspondances officielles du Président en exercice ou du SE COMIFAC pour abriter la tenue du sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernement • Au moins deux réunions du Conseil des Ministres sont tenues. • Au moins 65 % des résolutions et recommandations issues du Conseil des Ministres à l'attention du SE COMIFAC sont mises en œuvre	• Communiqués finaux • Déclarations • Rapports d'activités • Correspondances	• Accord de principe du pays hôte d'abriter le Sommet de Chefs d'Etat • Le financement sécurisé de la COMIFAC est opérationnel • Disponibilité des ressources financières
COMPOSANTE 6  COORDINATION ET GESTION DU SECRETAIRE EXECUTIF DE LA COMIFAC	• La Coordination de la mise en œuvre des activités de la COMIFAC est assurée • Le fonctionnement du SE COMIFAC est assuré	• L'audit financier de la COMIFAC est réalisé annuellement et les recommandations prioritaires mises en œuvre • Les équipements nouveaux sont acquis par le SE COMIFAC suivant un plan d'acquisition basé sur les besoins • Le taux de réalisation du PTA du SE COMIFAC augmente annuellement de 20%	• Rapports d'audit • Rapports d'activités	• Le financement sécurisé de la COMIFAC est opérationnel • Les conflits et incompréhensions entre les institutions chargées de la rénovation persistent • Les locaux du nouveau bâtiment siège de la COMIFAC sont fonctionnels

### III- MATRICE DE PLANIFICATION DU PLAN D' ACTIONS BIENNAL 2013-2014 DU SECRETARIAT EXECUTIF DE LA COMIFAC

#### COMPOSANTE I : PLANIFICATION, SUIVI ET EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE CONVERGENCE

Résultat attendu I : La mise en œuvre du plan de convergence est efficace et transparente

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Budget (F CFA)	Partenaires/Sources de financement
<b>1.1 Révision du Plan de Convergence</b>	1.1.1 Des nouvelles thématiques émergentes dans le secteur forêts et environnement sont prises en compte dans le Plan de Convergence	1.1.1.1 Le PC révisé contient des aspects liés aux thématiques Climat, REDD, APA, Genre, foresterie urbaine et périurbaine, etc.	a) Coordonner les travaux des consultants	83 M <sup>1</sup>	- PACEBCo/BAD/CEEAC (40M) - IUCN/FFBC (10 M) - GIZ (20 M) - PREREDD/GEF/BM (Pm) - FTNS (Pm)
			b) Poursuivre les consultations nationales et sous-régionales		
			c) Organiser un atelier technique de validation de la chaîne de résultats du Plan de Convergence révisé	30M	- GIZ (15M) - MSP/BM (10 M) - PACEBCo/BAD/CEEAC (5M)
			d) Organiser un forum sous-régional de validation du PC révisé	65 M	- PACEBCo/BAD/CEEAC (40M) - GIZ (Pm) - MSP/BM (13 M) - WWF (10M)
<b>1.2 Opérationnalisation du Plan de convergence révisé</b>	1.2.1 Le processus d'opérationnalisation du Plan de Convergence est enclenché	1.2.1.1 Un Plan d'opérations définissant les actions à mener sur une périodicité donnée est développé conformément aux orientations du Plan de convergence révisé d'ici décembre 2014	a) Elaborer les TDRs	36 M	- CARPE/USAID (36 M) - PACEBCo/BAD/CEEAC (15M)
			b) Recruter le Consultant chargé d'élaborer le Plan d'opérations biennal/triennal du Plan de Convergence révisé		
			c) Mener les consultations techniques		
			d) Organiser un atelier technique de validation du POPC	15 M	
<b>1.3 Opérationnalisation du système</b>	1.3.1 Le système de suivi-évaluation de la COMIFAC renseigne	1.3.1.1 Le Système de Suivi-Evaluation restructuré de la COMIFAC est opérationnel	a) Finaliser le développement de la plate-forme de suivi-évaluation du Plan de convergence	75,5 M	- PACEBCo/BAD/CEEAC (35M) - MSP/BM (25,5M) - WRI/GEF (5M)

<sup>1</sup> M : Millions

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Budget (F CFA)	Partenaires/Sources de financement	
<b>de suivi-évaluation du Plan de convergence</b>	en temps réel sur les performances de la mise en œuvre du Plan de Convergence par toutes les parties prenantes (pays, organisations, partenaires)	d'ici décembre 2014			- GIZ (5M)	
		1.3.1.2 Une base de données sur la gestion des connaissances est disponible et opérationnelle d'ici décembre 20134	b) Mettre en réseau le système de suivi-évaluation entre le niveau régional, national et la base de données OFAC et du projet REDD+	Pm	- PACEBCo /BAD/CEEAC (Pm) - OFAC (Pm) - WRI/GEF (Pm) - PREREDD/GEF/BM (Pm) - MNV (Pm) - GIZ (Pm)	
			c) Tester et opérationnaliser la Plate-forme			
			d) Elaborer le manuel de suivi-évaluation de la COMIFAC	10 M	- GIZ (10M)	
			e) Former au moins 30 experts représentant le SE COMIFAC, les organisations partenaires, les CNC, etc.) sur le système de suivi-évaluation du Plan de Convergence	20 M	- MSP/BM (15 M) - WRI (Pm)	
			f) Assurer le fonctionnement pérenne du système de suivi-évaluation			
<b>1.4 Consolidation de la planification de la COMIFAC et suivi de la mise en œuvre</b>	1.4.1 Les différents acteurs adhèrent au PTA du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC	1.4.1.1 Le PTA 2014 du SE COMIFAC prend en compte les contributions et appuis des partenaires	a) Finaliser ou adapter le Plan de Travail Annuel budgétisé	5 M	- GIZ (5 M)	
		1.4.1.2 Les activités prioritaires des PTA des CNC sont prises en compte dans le PTA du SE COMIFAC	b) Accompagner les CNC dans la finalisation de leur Plan d'action 2015-2016	Pm	- GIZ (pm) - PACEBCo/BAD/CEEAC (pm)	
		1.4.1.3 Les CNC d'au moins huit pays transmettent leurs PTA 2015 au SE COMIFAC au plus tard en mars 2014	c) Faire le lobbying pour la prise en compte des PTA des CNC dans les budgets nationaux			
			d) Transmettre les correspondances aux pays afin qu'ils envoient les PTA			

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Budget (F CFA)	Partenaires/Sources de financement
			2015 des CNC		
	1.4.2 Le suivi de la mise en œuvre du PTA par le SE COMIFAC est réalisé et l'état d'avancement présenté régulièrement aux partenaires	1.4.2.1 Le chronogramme du PTA 2014 du SE COMIFAC est actualisé chaque mois et disponible	a) Réviser et actualiser le chronogramme du PTA 2014 du SE COMIFAC	Pm	GIZ (Pm)
b) Accompagner la révision du chronogramme et le suivi de la mise en œuvre du PTA 2014 des CNC					
c) Actualiser la planification semestriellement			Pm		
<b>Total Composante 1</b>				<b>339,5 M</b>	

**COMPOSANTE II : COMMUNICATION, CONCERTATION SOUS- REGIONALE ET RENFORCEMENT DES CAPACITES**

*Résultat attendu II : Tous les acteurs sont régulièrement informés et formés sur la dynamique internationale et sous-régionale en matière forestière et environnementale*

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Budget (FCFA)	Partenaires/Source de financement
<b>2.1 Mise en œuvre de la stratégie de communication</b>	2.1.1 Les différents acteurs de la COMIFAC et le grand public sont mieux informés sur l'institution et sur les actions de la mise en œuvre du plan de convergence	2.1.1.1 La COMIFAC se dote d'un portail Web régulièrement actualisé	a) Finaliser le développement du portail Web de la COMIFAC	15 M	- MSP/BM (15 M) - GIZ (Pm) - OFAC (Pm) - PACEBCo/BAD/CEEAC (Pm)
			b) Assurer le fonctionnement du portail web	21 M	- PACEBCo/BAD/CEEAC (15 M) - MSP/BM (6M)
		2.1.1.2 Le SE COMIFAC diffuse des informations sur au moins 80% des activités du Plan d'action biennal (Bulletins, Liste de distribution, Dépliants, Télévision, radio, etc.)	c) Produire et diffuser trois bulletins d'information « COMIFAC news »	39,5 M	- GIZ (20 M) - PACEBCo/BAD/CEEAC (14,5M) - CARPE/USAID (5M) - TRAFFIC (Pm) - CEFDHAC et réseaux (Pm)
			d) Produire un publiereportage sur les réalisations de la COMIFAC		
			e) Produire un documentaire audio sur la COMIFAC		
			f) Produire un documentaire vidéo sur la COMIFAC		
			g) Editer des documents de référence COMIFAC et les traduire dans les trois autres langues de travail de la COMIFAC (Anglais, Espagnol, Portugal)		
			h) Organiser des activités d'information et de promotion (tables rondes, etc.) de la COMIFAC dans les médias nationaux et internationaux		
2.1.1.3 Au moins six média du réseau des radios communautaires d'Afrique Centrale diffusent des informations sur les activités de la COMIFAC					



Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Budget (FCFA)	Partenaires/Source de financement
			i) Assurer la communication média (relation presse et communication institutionnelle)		
			j) Produire et diffuser les supports ou outils de communication appropriés pour la promotion de la COMIFAC		
			k) Organiser au moins un atelier de renforcement des capacités en communication (CNC)	20 M	- PACEBCo/BAD/CEEAC (10 M) - GIZ (Pm)
			l) Appuyer la mise en place et l'opérationnalisation du réseau au sein du RECEAC des responsables chargés de la communication au sein des ministères en charge des forêts et environnement	Pm	- PACEBCo/BAD/CEEAC (Pm)
<b>2.2 Organisation des rencontres de concertation, groupes de travail thématiques COMIFAC et réunions techniques sous-régionales</b>	2.2.1 Les pays membres de la COMIFAC élaborent des positions communes	2.2.1.1 Le SE COMIFAC organise au moins deux ateliers sous régionaux par groupe de travail thématique d'ici décembre 2014	a) Organiser au moins deux réunions du groupe de travail biodiversité (GTBAC) pour la formulation de positions communes et autres sujets spécifiques	125 M	- GIZ (115M) - CEEAC (10M) - FTNS (Pm) - JICA (Pm) - IUCN (Pm)
			b) Suivre la mise en œuvre de la feuille de route 2014 du GTBAC		
		2.2.1.2 Les GT élaborent au moins une position commune relative aux Conventions de Rio d'ici décembre 2014	c) Organiser au moins deux réunions du groupe de travail climat (GTCAC) pour la formulation de positions communes et autres sujets spécifiques	80 M	- PREREDD/GEF/BM (60 M) - GIZ (10 M) - CEEAC (10 M) - JICA (Pm) - WWF (13 M) - IUCN (5 M)
			d) Elaborer et suivre la mise en œuvre la feuille de route 2014 du GTCCC		
			e) Organiser au moins deux réunions du groupe de travail désertification	32 M	- CEEAC (10 M) - GIZ (5 M)

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Budget (FCFA)	Partenaires/Source de financement	
			(GTCCD) pour la formulation de positions communes et autres sujets spécifiques			
			f) Suivre la mise en œuvre de la feuille de route 2014 du GT CCD			
	2.2.2 Des propositions sur des thématiques spécifiques sont élaborées par les groupes de travail thématiques et validées	2.2.2.1 Au moins deux propositions techniques sur des thématiques spécifiques sont élaborées et validées d'ici décembre 2013		a) Organiser au moins une réunion du GT Gouvernance	35 M	- GIZ (20 M) - CEEAC (pm) - JICA (Pm) - WRI/GEF (pm)
				b) Suivre la mise en œuvre de la feuille de route du GT Gouvernance		
				c) Organiser au moins une réunion du sous-groupe de travail sur les PFNL	17 M	- FAO (15 M)
				d) Organiser au moins une réunion du sous-groupe de travail aires protégées et faune sauvage	37 M	- GIZ (10 M) - JICA (Pm) - FTNS (3 M) - CARPE/USAID (24 M)
				e) Appuyer l'organisation de la Conférence internationale sur la criminalité environnementale	Pm	Gouvernement Congolais (pm) CEEAC (pm) UNEP (pm)
				f) Appuyer l'organisation de la 3 <sup>ème</sup> édition du FIPAC	pm	CEEAC (pm)
	2.2.3 Des expériences de GDF sont capitalisées et les leçons apprises	2.2.3.1 Le bilan des initiatives de certification forestière est connu d'ici juillet 2014		a) Identifier et vulgariser les bonnes pratiques de GDF	15,8 M	- GIZ (7 M) - MSP/BM (8,8 M)
				b) Organiser au moins une réunion de capitalisation des expériences et leçons tirées des projets sous-régionaux dans le secteur forestier	15 M	- MSP/BM (15 M)
2.2.3.2 Le bilan des initiatives de gestion durable des forêts est partagé d'ici décembre 2014			c) Faciliter les échanges et initiatives nationales et organiser les voyages d'échanges	28 M	- PREREDD/GEF/BM (28 M)	

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Budget (FCFA)	Partenaires/Source de financement
<b>2.3 Appui à l'observatoire des Forêts d'Afrique Centrale</b>	2.3.1 Les capacités techniques et matérielles de la Cellule de l'OFAC sont renforcées	2.3.1.1 Le SE COMIFAC assure le suivi de la mise en œuvre du projet d'appui du PACEBCo à l'opérationnalisation de l'OFAC 2.3.1.2 Le SE COMIFAC assure le suivi de l'exécution du projet régional MNV portant sur le volet confié à l'OFAC 2.3.1.3 Le SE COMIFAC assure la coordination et le suivi des appuis du projet régional REDD+ à l'OFAC 2.3.1.4 La base de données SYVBAC est opérationnelle au sein de l'OFAC	a) Suivre l'appui du projet régional MNV à l'OFAC	53 M	- MNV/FAO (53 M)
			b) Suivre la mise en œuvre du projet d'appui PACEBCo à l'opérationnalisation de l'OFAC	Pm	- PACEBCo/BAD/CEEAC (Pm)
			c) Finaliser l'édition de l'EDF 2012	Pm	- UE/CEOFAC (Pm)
			d) Elaborer le plan d'entreprise de la cellule OFAC (organes, organigramme, règlement intérieur, schéma des liens avec SE COMIFAC, administrations publiques nationales et autres acteurs, etc.)	Pm	- PACEBCo/BAD/CEEAC (Pm) - UE/CEOFAC (Pm)
			e) Assurer le fonctionnement de la Cellule OFAC		
			f) Démarrer l'élaboration du rapport EDF 2014	Pm	- UE/CEOFAC (Pm) - PACEBCo/BAD/CEEAC (Pm)
			g) Organiser une conférence scientifique internationale sur les changements d'occupation du sol et de biomasse forestière en Afrique centrale	16 M	- PREREDD/GEF/BM (6 M) - USAID/CARPE (Pm) - Coopération Norvégienne (Pm) - MNV/FAO (10 M) - UE/CEOFAC (Pm)
			h) Fournir des appuis opérationnels à la Cellule de l'OFAC	117 M	- GIZ (110 M) - TRAFFIC (7M)
			i) Poursuivre la mise en place de la plate-forme virtuelle sur la REDD+	20 M	- PREREDD/GEF/BM (20 M)
			<b>2.4 Renforcement des coordinations Nationales et</b>	2.4.1 Les capacités techniques et matérielles des CNC sont renforcées d'ici	2.4.1.1 Le SE COMIFAC organise un atelier de formation des CNC sur la
b) Organiser un atelier de concertation des CNC et un atelier de formation					

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Budget (FCFA)	Partenaires/Source de financement
<b>Présidence en exercice</b>	novembre 2013	planification et le suivi-évaluation d'ici novembre 2013 2.4.1.2 Le SE COMIFAC assure le suivi de la mise en œuvre du plan de renforcement des capacités des CNC	sur des thématiques ciblées c) Relancer les pays pour la formalisation de leurs CNC d) Rechercher les financements pour la mise en œuvre du plan d'action de renforcement des capacités des CNC		
	2.4.2 La feuille de route du Président en exercice est élaborée en janvier 2013	2.4.2.1 Le SE COMIFAC assure le suivi de la mise en œuvre de la feuille de route de la Présidence de la COMIFAC	a) Faire le lobbying et le plaidoyer pour mobiliser les appuis de renforcement de la présidence en exercice de la COMIFAC b) Effectuer des missions de travail auprès de la Présidence en exercice	Pm	
<b>2.5 Appui/suivi au fonctionnement de la CEFDHAC</b>	2.5.1 Les positions et préoccupations des différents acteurs issues du 7ème Forum CEFDHAC et des Assemblées Générales des réseaux sont valorisées	2.5.1.1 Les actes du forum sous régional de la CEFDHAC et les recommandations issues des assemblées générales des réseaux de la CEFDHAC sont diffusés	a) Veiller à la participation de la CEFDHAC aux réunions de groupes de travail thématiques b) Participer au Comité de pilotage, aux ateliers thématiques ou aux assemblées générales des réseaux de la CEFDHAC	pm	- PREREDD/GEF/BM (Pm) - GIZ (Pm)
	2.5.2 La promotion de la participation inclusive de toutes les parties prenantes au niveau sous-régional est assurée	2.5.2.1 Le SE COMIFAC accompagne la mise en œuvre des activités de la CEFDHAC	a) Catalyser/faciliter les appuis à la CEFDHAC pour l'accompagner dans la mise de son plan d'action		
<b>2.6 Renforcement des capacités des cadres des</b>	2.6.1 Les cadres des ministères centraux/régionaux en	2.6.1.1 Le SE COMIFAC organise au moins trois	a) Assurer la formation des cadres nationaux des ministères centraux et régionaux	50 M	- PACEBCo/CEEAC (25 M) - RIFFEAC (25 M)

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Budget (FCFA)	Partenaires/Source de financement
<b>ministères centraux/régionaux en charge des forêts, des instituts de formation et autres acteurs</b>	charge des forêts et environnement et les instituts de formation bénéficient de formations ciblées	sessions de formation à l'attention des différents acteurs de la sous-région, basée sur des thématiques spécifiques liées aux besoins prioritaires des pays membres et au Plan de Convergence	b) Actualiser l'étude sur les besoins en personnel forestier dans les pays membres COMIFAC		
<b>2.7 Elaboration et diffusion des rapports</b>	2.7.1 Des informations permettant de suivre la mise en œuvre du plan de convergence sont diffusées par le SE COMIFAC	2.7.1.1 Le rapport annuel d'activités 2013 prenant en compte la mise en œuvre du PTA 2013 et du PC est disponible et diffusé 2.7.1.2 Un rapport trimestriel sur les activités de la COMIFAC est disponible et diffusé	a) Elaborer, traduire, éditer et diffuser le Rapport annuel 2013 de la COMIFAC b) Rédiger et diffuser des notes de synthèse trimestrielle sur les activités de la COMIFAC	5 M	- COMIFAC (Pm) - GIZ (Pm)
<b>Total Composante 2</b>				<b>822,3 M</b>	

**COMPOSANTE III : DIALOGUE INTERNATIONAL SUR LES FORETS ET L'ENVIRONNEMENT ET PROMOTION DE LA COMIFAC**

*Résultat attendu III a : Une participation plus large des acteurs à la prise de décisions sur les questions forestières et environnementales est assurée et les positions communes de la sous-région sont défendues au niveau international*

*Résultat III b : La visibilité de la COMIFAC est assurée au niveau régional et international*

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Budget (FCFA)	Partenaires/Source de financement
<b>3.1 Participation de la COMIFAC aux rencontres régionales et internationales de négociations</b>	3.1.1 Les positions sous-régionales sont connues des acteurs concernés du secteur forêts environnement, au niveau international et régional	3.1.1.1 Au moins une rencontre de concertation des négociateurs de la sous-région est organisée avant chaque rencontre de négociations internationales	a) Actualiser l'agenda des rencontres internationales et sous-régionales	Pm	
		3.1.1.2 Au moins deux (2) positions communes sont élaborées par les pays de la COMIFAC et défendues dans les processus internationaux d'ici décembre 2014	b) Organiser des consultations des négociateurs et experts nationaux lors des rencontres sous-régionales/internationales pour définir ou actualiser les positions communes	30 M	- GIZ (20M) - PACEBCo/BAD/CEEAC (10 M) - CEEAC (PM)
	3.1.2 Les positions communes de la COMIFAC sont présentées et défendues dans le dialogue international sur les forêts et environnement	3.2.2.1 La COMIFAC participe à toutes les rencontres majeures du secteur forestier au niveau international et régional au cours de l'année 2014	a) Mobiliser les appuis nécessaires pour la participation de la COMIFAC aux rencontres régionales et internationales		
<b>3.2 Promotion de la</b>	3.2.1 La visibilité du	3.2.1.1 Le SE COMIFAC	a) Organiser des évènements	6,5 M	- CEEAC (5M)

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Budget (FCFA)	Partenaires/Source de financement
<b>COMIFAC lors des foires et conférences pour informer le grand public sur le mandat, les actions et résultats de la COMIFAC</b>	processus COMIFAC auprès du grand public au niveau national, régional et international est améliorée	organise un évènement parallèle à au moins 80% des grands évènements (COP 12 CBD, COP 20 CCC, FNUF 11, Congrès Mondial de l'IUCN, sur les aires protégées, etc.) d'ici décembre 2014	parallèles lors des rencontres internationales et régionales		GIZ (Pm) FTNS (1,5 M)
			b) Organiser et animer des stands COMIFAC lors des fora internationaux ou régionaux (Promote 2014 Cameroun, etc.)		
	c) Collaborer avec les responsables chargés de la communication pour accroître la visibilité de la COMIFAC	Pm			
<b>Total Composante 3</b>	3.2.2 Le dialogue entre la Chine et la COMIFAC est structuré	3.2.2.1 Un cadre de collaboration entre la Chine, le SFA et la COMIFAC est établi  3.2.2.2 Une analyse comparative des directives chinoises et des Directives de la COMIFAC relatives à la GDF est réalisée et le rapport disponible	a) Organiser une mission de contact en Chine du Président en exercice et du SE COMIFAC	40 M	GIZ (40M) IUCN (Pm)
			b) Adapter et vulgariser les Directives chinoises destinées aux entreprises chinoises sur les exigences des politiques forestières de la sous-région		
			c) Organiser un atelier d'échanges d'expériences entre différents acteurs du secteur forestier de la Chine et ceux de la sous-région		
<b>Total Composante 3</b>				<b>76,5 M</b>	

**COMPOSANTE IV : COORDINATION DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN DE CONVERGENCE ET PARTENARIATS**

*Résultat attendu IV : L'harmonisation entre acteurs dans la mise en œuvre du plan de convergence est assurée*

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Budget (FCFA)	Partenaires/Source de financement
<b>4.1 Mise en œuvre et coordination du processus d'harmonisation des politiques forestières et fiscales</b>	4.1.1 Les pays membres disposent d'instruments juridico-normatifs relatifs à l'harmonisation des politiques forestières et fiscales et bénéficient d'un accompagnement du SE COMIFAC dans leur internalisation au niveau national	4.1.1.1 Au moins une directive/guide/ stratégie relative à l'harmonisation des politiques forestières est élaborée et adoptée par le Conseil des Ministres	a) Accompagner les pays dans l'élaboration de leur politique forestière et la révision de leur code forestier	103 M	PACEBCo/BAD/CEEAC (38 M) JICA (PM) GIZ (PM) FAO (65 M) APA/PNUE/GEF (Pm)
		4.1.1.2 Au moins trois pays membres bénéficient d'un accompagnement de la COMIFAC dans l'internalisation des directives/guide/stratégie sous-régionale	b) Réaliser et faire valider une étude comparative sous-régionale sur la fiscalité forestière dans l'espace COMIFAC		
4.1.1.3 Un état des lieux sur la fiscalité forestière dans la sous-région est disponible	c) Elaborer et faire valider des directives sous-régionales en matière de réglementation des études d'impact environnemental (EIE) en milieu forestier				
	d) Elaborer les directives/lignes directrices sur les inventaires de reconnaissance ou d'aménagement forestier				
	e) Appuyer l'internalisation des directives sur les PFNL d'origine végétale dans 5 pays (Tchad, Rwanda, Burundi, Guinée Equatoriale, Sao Tome et Principe)				
	4.1.2 La COMIFAC se dote d'une stratégie	4.1.2.1 La stratégie sous-régionale de la recherche	a) Finaliser et faire valider la stratégie sous-régionale de la recherche	45 M	PACEBCo/BAD/CEEAC (45 M)



Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Budget (FCFA)	Partenaires/Source de financement
	sous-régionale de la recherche forestière	forestière en Afrique Centrale est disponible et partagée d'ici décembre 2014	forestière en Afrique Centrale b) Mettre en œuvre la stratégie sous-régionale de la recherche forestière		
	4.1.3 Les pays de la sous-région disposent des éléments stratégiques sur l'aménagement des territoires forestiers	4.1.3.1 Un état des lieux sur l'organisation des espaces forestiers dans la sous-région est disponible  4.1.3.2 Les acteurs politiques du secteur forestier disposent d'un argumentaire pour sensibiliser les acteurs des autres secteurs	a) Appuyer l'organisation de l'atelier sur la gouvernance et l'organisation des territoires forestiers b) Elaborer une cartographie explorative de l'utilisation des territoires forestiers dans la sous-région c) Développer des orientations à l'attention des décideurs politiques du secteur forestier de la sous-région par rapport à l'aménagement des territoires forestiers	200 m	GIZ (200 M)
<b>4.2 Coordination de la mise en œuvre des programmes de travail et actions concertées sur la conservation de la biodiversité</b>	4.2.1 La gouvernance des Aires Protégées Transfrontalières (APT) existantes est améliorée	4.2.1.1 Au moins un Accord de coopération pour la création d'une APT est signé	a) Appuyer la création de nouvelles aires protégées transfrontalières (Campo Man et Rio Campo, etc.) b) Accompagner les processus de gestion des aires protégées transfrontalières c) Organiser des sessions de formation sur l'application des législations en matière faunique d) Développer des outils de communication et de sensibilisation publique sur la LAB	26 M	CARPE/USAID (12M) GIZ (11 M) USFS (Pm) FTNS (3 M) IUCN (10 M)
	4.2.2 La création des	4.2.2.1 La COMIFAC contribue à l'élaboration	a) Finaliser l'élaboration du cadre formel pour la gestion des APT en	2 M	GIZ (2 M) FTNS (1 M)

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Budget (FCFA)	Partenaires/Source de financement
	APT est promue	d'un accord cadre pour la gestion des aires protégées transfrontalières	collaboration avec le RAPAC		
	4.2.3 Les acteurs du secteur forêts et environnement tirent les leçons des expériences de gestion et de financement des APT	4.2.3.1 Le bilan des initiatives de gestion et de financement des APT est connu et vulgarisé	a) Identifier et vulgariser les bonnes pratiques de gestion et financement des APT	25 M	FTNS (25 M)
<b>4.3 Appui au processus de réforme des institutions sous-régionales partenaires</b>	4.6.1 Le SE COMIFAC saisit les instances compétentes des Institutions sous-régionales partenaires pour l'élaboration et l'adoption de leurs plans de réforme	4.3.1.1 Un chronogramme des missions du SE COMIFAC auprès des pays assurant la présidence en exercice de ces institutions est élaboré et mis en œuvre	a) Organiser des sessions de travail avec les pays assurant la présidence des organisations partenaires (OAB, ADIE, OCFSA)	18 M	GIZ (15 M) PACEBCo/BAD/CEEAC (3 M)
			b) Accompagner le processus d'élaboration des plans de réforme des institutions sous-régionales partenaires		
			c) Finaliser l'analyse des cadres juridiques de collaboration entre la COMIFAC/CEEAC, et COMIFAC/CEFDHAC, RAPAC et OFAC		
<b>4.4 Coordination de la mise en œuvre des projets et programmes sous-régionaux</b>	4.4.1 Le suivi et la supervision de la mise en œuvre des projets et programmes sous-régionaux sont assurés	4.4.1.1 Les actions des projets et programmes <sup>5</sup> sous-régionaux coordonnés par le SE COMIFAC sont intégrées dans le PTA et suivies	a) Contribuer à l'élaboration et au suivi de la mise en œuvre du PTBA du PACEBCo <sup>2</sup>	120 M	PACEBCo/BAD/CEEAC (Pm) TRIDOM/GEF/PNUD (Pm) PREREDD/BM/GEF (Pm) FAO/FFBC (Pm) FAO (Pm) KfW (Pm) GEF/PNUE/WRI (Pm)
			b) Superviser la mise en œuvre du projet TRIDOM <sup>3</sup>		
			c) Superviser la mise en œuvre du projet régional REDD+		

<sup>2</sup> PACEBCo : Programme d'Appui à la Conservation des Ecosystèmes du Bassin du Congo

<sup>3</sup> TRIDOM : Trinationale Dja-Odzala-Minkébé

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Budget (FCFA)	Partenaires/Source de financement
			d) Coordonner la mise en œuvre du projet sur le test du référentiel de procédures et règles pour le suivi du bois en transit		IIASA (120M) TRAFFIC (Pm) WWF (Pm) JICA (Pm) OIBT (Pm) AFD (Pm) RIFFEAC (Pm) Canada (pm) FTNS (Pm)
			e) Suivre la mise en œuvre du PASR-LCD <sup>4</sup>		
			f) Suivre la mise en œuvre du Projet sous-régional MNV <sup>5</sup>		
			g) Superviser la mise en œuvre du projet sous-régional PFNL <sup>6</sup>		
			h) Superviser la mise en œuvre du projet Promotion de la certification forestière		
			i) Superviser la mise en œuvre du projet viande de brousse		
			j) Superviser la mise en œuvre du projet « Approche régionale harmonisée de gestion durable des forêts de production du bassin du Congo		
			k) Appuyer la mise en œuvre du projet Centre d'évaluation des politiques REDD+		
			l) Coordonner la mise en œuvre du PAPECALF <sup>7</sup>		
			m) Superviser la mise en œuvre des projets RIFFEAC/OIBT/JICA/AFD		

<sup>4</sup> PASR LCD AC : Programme d'Appui Sous-Régional de Lutte Contre la Désertification en Afrique Centrale

<sup>5</sup> MNV : Mesure Notification Vérification

<sup>6</sup> PFNL : Produit Forestier non Ligneux

<sup>7</sup> PAPECALF : Plan d'Action sous-régional 2012-2017 des pays de l'espace COMIFAC pour le renforcement de l'Application des Législations Nationales sur la Faune sauvage

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Budget (FCFA)	Partenaires/Source de financement
			n) Superviser la mise en œuvre du projet PEFOGRN-BC		
			o) Suivre la mise en œuvre du projet « Gestion durable des forêts dans le bassin du Congo, FTNS » (KfW/FTNS) volet RCA et Congo		
	4.4.2 Une synergie entre les projets et programmes coordonnés par le SE COMIFAC est établie	4.4.2.1 Un cadre de concertation de toutes les initiatives sous-régionales est opérationnel	a) Tenir des réunions mensuelles de coordination technique	Pm	
			b) Organiser des réunions périodiques de concertation entre toutes les initiatives sous-régionales		
<b>4.5 Développement et renforcement de la coopération régionale et internationale</b>	4.5.1 La collaboration entre la COMIFAC et les partenaires est renforcée	4.5.1.1 Le répertoire des partenaires potentiels de la COMIFAC est finalisé 4.5.1.2 Au moins trois conventions de partenariats sont établies et mises en œuvre 4.5.1.3 Les conventions de partenariats signées sont évaluées	a) Finaliser le répertoire des partenaires techniques et financiers de la COMIFAC	Pm	
			b) Etablir et formaliser la coopération avec CITES, etc.		
			c) Préparer/réviser et signer les accords de collaboration avec les institutions sous-régionales : CEMAC, CICOS et suivre leur mise en œuvre		
<b>4.6 Appui à l'intégration des aspects genre dans les actions de conservation</b>	4.6.1 Les aspects genre sont pris en compte dans le Plan de Convergence	4.6.1.1 Une stratégie sous-régionale sur la prise en compte du genre dans la mise en œuvre du Plan de Convergence est élaborée	a) Organiser au moins deux réunions du comité ad hoc Genre	30 M	GIZ (30M) RAFM (Pm) REFADD (Pm) WWF (Pm) SNV (Pm) CEEAC (Pm)
			b) Elaborer et valider la stratégie sur l'intégration du genre dans les programmes de conservation		
<b>Total Composante 4</b>				<b>570 M</b>	

**COMPOSANTE V : REUNIONS STATUTAIRES DE LA COMIFAC**

*Résultat attendu V : Les instances statutaires prennent des décisions et veillent à leur mise en œuvre effective*

<b>Axes d'intervention</b>	<b>Résultats</b>	<b>Indicateurs de résultats</b>	<b>Actions à mener</b>	<b>Budget (FCFA)</b>	<b>Partenaires/source de financement</b>
<b>5.1 Organisation des sessions du Conseil des Ministres (CM) de la COMIFAC</b>	5.1.1 Le Conseil des Ministres donne des orientations sur la mise en œuvre des politiques en matière de gestion durable des forêts	5.1.1.1 Au moins un Conseil des Ministres de la COMIFAC est organisé	a) Assurer l'organisation technique et logistique des réunions du Conseil des Ministres	pm	COMIFAC (Pm)
		5.1.1.2 Les Ministres de la COMIFAC adoptent une position commune relative aux négociations climat, biodiversité et/ou Désertification	b) Soumettre au Conseil des Ministres pour adoption un projet de déclaration de position commune relative aux négociations climat et biodiversité		
	5.1.2 Le SECOMIFAC assure le financement de la tenue des réunions statutaires de la COMIFAC	5.1.2.1 Les Dépenses institutionnelles sont effectuées	a) Contribuer au financement des réunions du Conseil des Ministres	60 M	COMIFAC (30M) CEEAC (Pm)
<b>5.2 Organisation du 3<sup>ème</sup> Sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernem</b>	5.2.1 Le Sommet des Chefs d'Etat donne des orientations pour la mise en œuvre des engagements pris dans le Traité	5.2.1.1 Les documents (synthèses, analyses, recommandations, agenda...) nécessaires pour la tenue du Sommet sont préparés	a) Mener des consultations pour déterminer le pays hôte devant abriter le Sommet	72 M	COMIFAC (Pm) GIZ (Pm) CARPE/USAID (72M) IUCN (Pm)
			b) Organiser les réunions du Comité technique d'organisation et coordonner ses travaux		
			c) Effectuer des missions préparatoires dans le pays hôte		

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Budget (FCFA)	Partenaires/source de financement
ent			d) Mobiliser les financements pour l'organisation du Sommet		
			e) Encourager la participation des pays à l'organisation du Sommet		
			f) Finaliser le thème central avec le pays hôte		
			g) Impliquer la société civile à l'organisation du Sommet à travers la CEFDHAC		
			h) Elaborer et diffuser les documents techniques à toutes les parties prenantes		
			i) Elaborer une stratégie de communication pour le Sommet et assurer sa mise en œuvre		
5.2.2 Le 3 <sup>ème</sup> Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement est tenu	5.2.2.1 Les Chefs d'Etat et de Gouvernement prennent des résolutions sur la conservation et la gestion durable des écosystèmes		a) Assurer l'organisation technique et logistique du Sommet	Pm	COMIFAC (Pm) CEEAC (Pm) WWF (20M) GIZ (Pm)
			b) Traduire les résolutions du Sommet en toutes les langues de travail de la COMIFAC		
			c) Assurer la diffusion des résolutions issues de ce Sommet		
5.3 Mise en œuvre des décisions du Conseil des Ministres et du Sommet des Chefs d'Etat et	5.3.1 L'application des décisions du CM et du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement est assurée par la COMIFAC et ses pays	5.3.1.1 Un plan d'action de mise en œuvre des décisions du CM est élaboré, mis en œuvre et suivi par le SE COMIFAC	a) Actualiser régulièrement un tableau récapitulatif des recommandations des Sessions du Conseil des Ministres (CM) et du Sommet des Chefs d'Etat et les diffuser auprès des Etats	Pm	GIZ (Pm)
			b) Elaborer le plan d'actions de mise en		

<b>Axes d'intervention</b>	<b>Résultats</b>	<b>Indicateurs de résultats</b>	<b>Actions à mener</b>	<b>Budget (FCFA)</b>	<b>Partenaires/source de financement</b>
<b>de Gouvernement</b>	membres	5.3.1.2 Un plan d'action de mise en œuvre des résolutions du Sommet des Chefs d'Etat est élaboré	œuvre des recommandations du CM et du sommet des Chefs d'Etat		
<b>Total Composante 5</b>				<b>132 M</b>	

**COMPOSANTE VI : COORDINATION ET GESTION DU SECRETARIAT EXECUTIF DE LA COMIFAC**

*Résultat attendu VIa* : La Coordination de la mise en œuvre des activités de la COMIFAC est assurée

*Résultat attendu VIb* : La mise en œuvre des décisions du Conseil des Ministres est effective

<b>Axes d'intervention</b>	<b>Résultats</b>	<b>Indicateurs de résultats</b>	<b>Actions à mener</b>	<b>Budget (FCFA)</b>	<b>Partenaires/Sources de financement</b>
<b>6.1 Audit financier et comptable</b>	6.1.1 La gestion comptable et financière de la COMIFAC est performante	6.1.1.1 L'audit financier et comptable 2013 est réalisé selon les normes internationales  6.1.1.2 Au moins 80% des recommandations prioritaires/clés de l'audit sont mises en œuvre	a) Elaborer le rapport financier 2013	10 M	COMIFAC (10 M)
			b) Recruter un cabinet d'audit par appel d'offres chargé de réaliser l'audit financier et comptable 2014 et 2015		
			c) Présenter le rapport d'audit financier et comptable 2013 au CM pour approbation		
			d) Mettre en œuvre les recommandations du rapport d'audit		
<b>6.2 Renforcement des capacités opérationnelles du Secrétariat Exécutif (amélioration des conditions de travail)</b>	6.3.1 Le SE COMIFAC dispose des ressources humaines, techniques, financières, matérielles et d'un cadre de travail adéquat permettant de remplir son mandat	6.3.1.1 Le SE COMIFAC élabore un plan de développement des capacités de son personnel et le met en œuvre  6.3.1.2 Le taux de réalisation des activités du PTA augmente d'au moins 20%.  6.3.1.3 Un système d'évaluation et	a) Assurer le renforcement des capacités du personnel du SE COMIFAC	3 M	COMIFAC (3 M) PACEBCo/BAD/CEEAC (Pm) REDD-PAC/IIASA (Pm)
			b) Elaborer le manuel d'exécution de la COMIFAC		
			c) Mettre à disposition du SE COMIFAC de l'expertise technique pour le renforcement des capacités en communication, changements climatiques, Suivi-évaluation, désertification, biodiversité et politiques d'utilisation des terres		



Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Budget (FCFA)	Partenaires/Sources de financement
		d'appréciation du personnel du SE COMIFAC est mis en place et fonctionnel	d) Recruter le personnel complémentaire prévu dans l'organigramme de la COMIFAC		
		6.3.1.4 Au moins un expert additionnel est recruté au sein du SE COMIFAC	e) Evaluer annuellement les performances du personnel du SE COMIFAC		
	6.3.2 Les recommandations de l'audit organisationnel et institutionnel du SE COMIFAC sont mises en œuvre	6.3.2.1 Le statut de la COMIFAC comme institution spécialisée de la CEEAC est mieux compris et appliqué	a) Organiser des missions et des réunions de concertation entre la CEEAC et la COMIFAC	Pm	GIZ (Pm)
			b) Formaliser le cadre de collaboration CEEAC-COMIFAC		
<b>6.3 Acquisition des équipements et infrastructures</b>	6.3.1 Le fonctionnement et l'investissement du SE COMIFAC sont efficaces	6.3.1.1 Le SE COMIFAC est doté des équipements et des infrastructures adéquates 6.3.1.2 Le processus de réhabilitation du siège de la COMIFAC est suivi par le SE COMIFAC	a) Acquérir des équipements et infrastructures pour le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC	25 M	MSP/BM (25 M) PACEBCo/BAD/CEEAC (Pm) CARPE/USAID (Pm)
			b) Mobiliser les financements additionnels et suivre le processus d'aménagement/construction des locaux devant abriter le siège de la COMIFAC		
<b>6.4 Fonctionnement du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC</b>	6.4.1 Le SE COMIFAC se dote des moyens de locomotion (véhicules), des biens et services consommés	6.4.1.1 Au moins un véhicule est acquis par le SE COMIFAC 6.4.1.2 La maintenance des véhicules est assurée 6.4.1.3 Le matériel bureautique et les	a) Acquérir au moins un véhicule pour le SE COMIFAC	115 M	COMIFAC (110 M) PACEBCo/BAD/CEEAC (5 M)
			b) Assurer la maintenance des véhicules du SE COMIFAC		
			c) Acquérir les biens et services consommés		

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Budget (FCFA)	Partenaires/Sources de financement
		équipements informatiques sont acquis			
	6.4.2 Les salaires du personnel du SE COMIFAC sont assurés	6.4.2.1 100% des salaires dus au personnel et autres charges sociales sont versés régulièrement	a) Assurer le paiement des salaires et autres charges du personnel	280,5 M	COMIFAC (280,5M)
<b>6.5 Intégration des nouveaux pays membres - Mobilisation des ressources financières auprès des pays membres de la COMIFAC</b>	6.5.1 Les pays membres sont sensibilisés sur les contributions égalitaires et le mécanisme de financement sécurisé	6.5.1.1 Le Sao Tomé et Príncipe ratifient le traité COMIFAC en 2014	a) Mener des missions de contact, d'information et de sensibilisation auprès des pays et des CNC	5 M	COMIFAC (Pm) PACEBCo/BAD/CEEAC (5 M) GIZ (pm)
		6.5.1.2 Les contributions des pays augmentent au moins de 50% d'ici décembre 2014	b) Poursuivre les efforts de plaidoyer et de sensibilisation concernant le MFS		
6.5.1.3 Tous les pays membres versent leur contribution à la COMIFAC annuellement	c) Finaliser l'étude sur le financement durable de la COMIFAC				
	6.5.2 L'Angola intègre la COMIFAC	6.5.2.1 Les démarches en vue de l'intégration de l'Angola comme membres de la COMIFAC au cours du troisième Sommet des Chefs d'Etat sont engagées en 2014	a) Organiser des missions du SE COMIFAC et de la Présidence en exercice en Angola	5 M	COMIFAC (5 M)
<b>Total Composante 6</b>				<b>443,5 M</b>	

#### IV- ESTIMATION DES MOYENS FINANCIERS A METTRE EN ŒUVRE EN 2014

N°	Composantes	Estimation coûts (millions de FCFA)
1	Planification, suivi et évaluation de la mise en œuvre du Plan de Convergence	339,5
2	Communication, concertation et renforcement capacités	822,3
3	Dialogue international sur les forêts-environnement et promotion de la COMIFAC	76,5
4	Coordination de la mise en œuvre du Plan de Convergence et partenariats	570
5	Réunions statutaires de la COMIFAC	132
6	Coordination et gestion du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC	440,5
<b>TOTAL</b>		<b>2 382,8</b>

N°	Institutions/partenaires	Montant estimé (millions Fcfa)
1.	COMIFAC (contributions égalitaires)	438,5
2.	BAD/CEEAC (PACEBCO)	305,5
3.	GEF/BM (Projet régional REDD+)	74
4.	GIZ (projet appui COMIFAC)	705
5.	MSP-GEF/Banque Mondiale	178,3
6.	CARPE/USAID	149
7.	RIFFEAC	25
8.	WWF	43
9.	IUCN	25
10.	FTNS	33,5
11.	TRAFFIC	7
<b>TOTAL</b>		<b>1980,8</b>
<b>Gap de financement à rechercher</b>		<b>399,0</b>